

Réunion du ÇA du 6 mai 2024

Tous les membres du ÇA étaient présents sauf Pierre Darbo qui avait donné ses pouvoirs à MMF.

L'objet de la réunion était la présentation d'un nouveau local pour accord.

Le local visité par la moitié des membres du ÇA est situé au 4 rue Croix de Seguey à Bordeaux.

Fiche descriptive..

Le choix de ce local a été approuvé par 11 membres sur 12. Une personne s'est abstenue.

Tous pouvoirs ont été donnés à la présidente pour signer le bail prenant effet au 1<sup>er</sup> juin.

Elle sera assistée par le trésorier.

La dénonciation du bail des locaux actuels 7 cours du Chapeau Rouge sera faite par la présidente pour le 10 juillet en négociant une période de gratuité pour les 10 jours de juillet pour le déménagement.

Yves Deslandes a retrouvé le bail datant de 2001. Comme il était trésorier du Club à cette époque il assistera la présidente dans cette démarche.

Une information sera faite aux membres du Club lorsque le nouveau bail sera signé. La modicité du loyer permettra de maintenir les tarifs de la cotisation et des tickets au niveau actuel.

Le Club devrait garder son nom Esprit des Lois.

La taxe foncière est autour de 2500 euros.

Les détails pratiques concernant le déménagement et l'installation ainsi qu'une évaluation des coûts seront l'objet d'une prochaine réunion le 30 mai.

---